

# Activités professionnelles, régulation et action publique

**Lundi 30 mai 10h00 - 17h30 salle D**  
**Mardi 31 mai 10h00 - 17h30 salle Cbis**

**Organisation :** Laure Bonnaud (RiTME), Nicolas Fortané (RiTME), Emmanuel Henry (IRISSO), Muriel Surdez (Département des sciences sociales de l'Université de Fribourg)

Ces journées d'étude visent à aborder la question des rapports Etat-profession, en interrogeant non seulement la manière dont les pouvoirs publics participent de la régulation professionnelle (statuts, juridictions) mais également la façon dont les politiques publiques et les réformes de l'Etat tendent à définir les pratiques de travail dans divers secteurs d'activités professionnelles.

A partir de l'un des questionnements centraux de la sociologie des professions, l'objectif est en effet de ne pas limiter l'analyse aux contours formels de la régulation ou de la réglementation, mais de discuter comment s'opère(nt) la(les) régulation(s) dans le contexte actuel souvent qualifié de « dérégulateur ». Il s'agit ainsi d'établir des ponts entre les aspects les plus souvent documentés des professions (l'action de l'Etat sur la formation et les diplômes, les conditions d'accès, le nombre de professionnels, les heures de travail, les tarifs, etc.) et les impacts de l'action publique sur les manières dont les professionnels travaillent (dispositifs dans lesquels ils sont insérés, nouveaux savoirs et instruments, redéfinition des marchés et des clientèles, etc.).

La première journée est consacrée à l'étude de professions « indépendantes ». La seconde se penche sur des « professionnels bureaucrates ».

**Lundi 30 mai 2016 : salle D**

***Politiques publiques et transformation des conditions  
d'exercice et de travail dans les professions indépendantes***

Dans cette première journée, on se demande comment les autorités interviennent pour (dé)réguler les conditions d'exercice et de travail dans des professions « indépendantes » (par exemple, libérales, artisanales ou encore auto-entrepreneurs). Comment peut-on analyser les rapports qui se nouent, à travers quels représentants ou intermédiaires, autour de quels enjeux ? Comment les groupes professionnels participent (ou non) à ces transformations, en s'y impliquant, en les anticipant, en les contournant ou en y réagissant ? Les formes de la (dé)régulation sont-elles différenciées selon des types de groupes et les rapports historiques qui les lient à l'Etat ? On analysera comment l'Etat, par son action, crée non seulement de nouveaux groupes, statuts ou spécialités, mais génère aussi des nouvelles manières de pratiquer l'activité.

**Discussion générale introduite par Antoine Vion (LEST)**

**10h00-13h00**

Marc-Olivier Déplaudé (RiTME) / *Des jeux décisionnels bien réglés. La détermination du numerus clausus de médecine en France (années 1980-2000)*

Sophie Harnay (BETA et EconomiX) & Camille Chaserant (CES) / *L'Etat et les professions du droit : éléments d'analyse comparée des pratiques disciplinaires des notaires et des avocats*

Malick Wade (IRISSO) / *La profession d'huissier de justice : analyse de la morphologie professionnelle et des transformations de l'environnement institutionnel d'une profession réglementée*

**14h30-17h30**

Sarah Abdelnour (IRISSO) / *L'entrepreneuriat au service des politiques sociales : la fabrication du consensus politique sur le dispositif de l'auto-entrepreneur*

Caroline Frau (Triangle) / *D'un corporatisme sectoriel à un syndicalisme de lutte ? Les buuralistes face à la régulation étatique du commerce du tabac*

Laure Bonnaud (RiTME) et Nicolas Fortané (RiTME) / *Vétérinaires en crises. Quand les transformations de l'action publique redéfinissent une profession*

**Mardi 31 mai 2016 : salle Cbis**  
***Réformes de l'Etat et conséquences sur les conditions de l'activité des professionnels bureaucrates***

Dans cette seconde journée, la thématique des rapports entre politiques publiques et activités professionnelles se concentre sur l'impact des réformes structurelles de l'Etat (fusion d'entités, délégation de tâches, transfert de compétences, changements de dénomination, etc.), sur les conditions de travail des « professionnels bureaucrates », autrement dit des corps de la fonction publique qui représentent souvent un « segment » d'un groupe professionnel plus large. Comment les réformes de type New Public Management affectent-elles les rôles dévolus à ces acteurs (managers, experts, professionnels) ? Quelles recompositions entraînent-elles en termes de pouvoir et d'autonomie, et quelles sont les alliances et /ou les conflits qui émergent ? Dans quelle mesure le travail de ces fonctionnaires spécialistes est touché (par exemple par des procédures plus standardisées), et éventuellement, comment se façonnent ou s'hybrident de nouvelles cultures et habitus professionnels ?

**Discussion introduite par Emmanuel HENRY (IRISSO)**

**10h00-13h00**

Muriel Surdez (Université de Fribourg) / *Quand les professionnels suisses de la food safety sont enjoins à collaborer : redéfinition des instruments d'action ou des rapports aux clients ?*

Frédéric Pierru (CERAPS) et Christine Rolland (LISST) / *Les corps techniques de l'Etat sanitaire au défi de l'agencification : exit, voice ou loyalty ?*

Arnaud Mias (IRISSO) et Michèle Tallard (IRISSO) / *Affirmation d'une politique du travail et recomposition de l'administration du travail en France*

**14h30-17h30**

**Discussion introduite par Laurène LE COZANET (IRISSO)**

Julien Barrier (Triangle) / *Déplacer les frontières? Recomposition des juridictions professionnelles et travail de démarcation dans le monde universitaire*

Marion Demonteil (IRISSO) / *La fin de « l'inspection des gommes et crayons » : transformation du rôle de l'inspecteur dans l'administration française à l'aune du New public management*

Gwénaëlle Mainsant (IRISSO) / *Les effets des réformes de « modernisation » de la police. Réappropriations contrastées et légitimités différenciées dans deux brigades des moeurs*